

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

**25 AOÛT 2025**  
**20H00**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 25 août 2025, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Maire:	Monsieur Beny Masella	
	Conseillères:	Madame Lauren Small-Pennefather	Siège 1
		Madame Elizabeth Ulin	Siège 2
		Madame Colleen Feeney	Siège 3
		Madame Maria Torres	Siège 4

Aussi présent (s) Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale  
Maître Claude Gilbert, Greffier  
Madame Elisabeth Roy, Responsable des communications

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.  
Me. Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance

Quinze (15) personnes y assistaient.

**1. Ouverture de la séance**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu :

D'ouvrir la séance

Adoptée à l'unanimité.  
#20250825-001 (2)

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h01.

**2. Accueil des visiteurs**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi 25 août 2025 tel que modifié ci-après :

- En ajoutant le point 10 c): **Demande de subvention – développement de bibliothèques publiques indépendantes.**

Adoptée à l'unanimité.  
#20250825-002 (2)

**4. Approbation des procès-verbaux**

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- Séance ordinaire du 30 juin 2025;
- Séance spéciale du 7 juillet 2025;
- Séance spéciale du 17 juillet 2025;
- Séance spéciale du 24 juillet 2025;
- Séance spéciale du 7 août 2025.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250825-003 (2)

5. **Correspondance**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. **Rapport du Maire**

Le Maire Masella a évoqué les travaux en cours sur le pont en dos-âne de Westminster, précisant que la municipalité n'avait pas choisi d'entreprendre ce projet. D'importantes corrections doivent être apportées sans délai. Le Maire a souligné les points suivants:

1. Ces travaux sont nécessaires et ne peuvent être retardés.
2. La fermeture de la voie en direction nord est l'option proposée par les experts en circulation qui ont établi les déviations.
3. Il n'y a pas d'autres itinéraires possibles que Coronation ou St. Ignatius pour rejoindre le chemin de la Côte-Saint-Luc.
4. Bien que la municipalité fût prête à entreprendre les travaux et à les achever avant la rentrée scolaire, la nécessité de la présence de signaleurs du CP sous le pont a dicté la date de début des travaux.
5. Les travaux devraient durer quatre semaines.

Le Maire a souligné que la Ville compte une petite équipe d'employés qui travaillent en collaboration pour offrir de services aux résidents. Aucun système n'est parfait, mais des efforts constants sont déployés pour répondre aux besoins. Il a exprimé son indignation face aux critiques anonymes formulées sur les médias sociaux et aux insinuations visant le Conseil, et a invité les personnes ayant des remarques à formuler en personne. Par ailleurs, il a confirmé que la directrice des Loisirs et de la Culture, Mme Paula Cordeau, a décidé de prendre sa retraite après plus de 30 ans de service à la Ville et à ses résidents. Il a salué son dévouement et a souhaité la bienvenue à M. Chris Kearney, nouveau directeur, et à Mme Marian Scully, nouvelle directrice adjointe, en leur souhaitant à tous deux beaucoup de succès.

7. **Rapport des Conseillers**

a) **Siège Numéro 1**

Lauren Small-Pennefather, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Urbanisme (2).

b) **Siège Numéro 2**

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Travaux publics, Communications et Environnement (1).

c) **Siège Numéro 3**

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Finances, Récréation et aux sujets liés au statut de municipalité ami des aînés.

d) **Siège Numéro 4**

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme (1) et Environnement (2).

8. **Première période de questions du public**

À 20h30, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général. Les questions soumises à l'avance ont également été prises en compte.

1. **Michael Shinder**

Il a indiqué comprendre que les virages à gauche vers Westminster seront interdits depuis Sherbrooke et Broughton à titre de projet pilote. Il a demandé si la Ville avait tenu compte de l'impact de cette restriction sur le temps de trajet supplémentaire que de nombreux résidents mettront pour circuler dans l'ouest de Montréal. Il s'est également demandé si cette mesure pourrait s'appliquer uniquement en semaine, puisqu'il n'y a pas d'école et que la fréquence des trains est réduite le week-end.

2. **Kenneth Saldanha**

Il a déclaré que la municipalité avait planté un arbre à lin il y a plusieurs années devant sa maison et que, chaque année, du printemps à l'automne, sa sève coulait sur sa pelouse, sa maison, son allée et ses véhicules. La municipalité a refusé d'abattre l'arbre, le jugeant sain, malgré les frais occasionnés au résident pour le nettoyage du toit et des voitures. Il a demandé si la municipalité le rembourserait pour les dommages subis au cours des 25 dernières années.

### **3. Stan Carny**

Il a indiqué que les voitures respectent l'interdiction de stationner le mardi pour laisser passer la balayeuse, mais que celle-ci ne passe pas toutes les semaines. Il s'est également plaint d'un problème avec une branche d'arbre municipale qui n'est pas entretenue. Enfin, il a affirmé que personne n'a entrepris de démarches concrètes concernant un panneau stop depuis trois semaines.

### **4. Joanna Duy**

Elle a demandé où en était la demande de subvention pour une initiative de sécurité routière. Elle a également demandé si l'agglomération avait fourni des informations à jour sur le projet de piste cyclable.

### **5. Victor Gonzalez**

L'importance des travaux sur le viaduc de Westminster a été reconnue, mais plusieurs problèmes de circulation et de sécurité ont été relevés dans le secteur, malgré le renforcement des patrouilles de la police municipale et des agents de sécurité publique. Interrogé sur l'intention de la Ville de prendre des mesures supplémentaires, compte tenu de la rentrée scolaire imminente et du nombre important d'enfants se rendant seuls à pied à l'école Elizabeth Ballantyne et à l'école Edinburgh, le représentant a également souligné que, le 2 août, l'entrepreneur chargé du scellement des fissures et engagé par la Ville avait presque bloqué une intersection en stationnant son camion pour préparer ses produits.

### **6. Cynthia Nichols**

Elle a signalé la présence d'une immense fosse d'eau stagnante sur la rue Avon, causée par une conduite brisée qui a depuis été réparée. Elle se demandait s'il existait une carte recensant tous les changements survenus dans le territoire de Montréal-Ouest ces dernières années.

### **7. Stan Carny**

Il a demandé s'il y aurait un agent de traversée sur le pont à dos d'âne pour les écoliers, pendant la durée des travaux de réparation.

### **8. Scott Miller**

Alors que la construction de l'aréna touche à sa fin, il a demandé si la ville pourrait envisager de prolonger son bail du terrain de stationnement auprès du conseil scolaire à côté du bureau des travaux publics, à des fins récréatives telles que le pickleball en plein air.

### **9. Karen Christensen**

Alors que la rentrée scolaire a lieu la semaine prochaine, elle a demandé quels étaient les plans pour améliorer la sécurité au passage à niveau d'Ainslie, et quand ils seraient mis en œuvre.

### **10. Philippe Bergeron**

Concernant les travaux de réparation du pont Westminster (fermeture d'une voie en direction nord), il a demandé si l'on envisageait de les effectuer durant l'été. Cette fermeture de voie cause de nombreux problèmes. Point positif : la circulation de transit, notamment pour éviter l'intersection du boulevard Westminster et du boulevard Côte-Saint-Luc, a considérablement diminué.

### **11. Roy Hoffman**

Il a demandé quelle était la meilleure estimation actuelle quant à la date à laquelle la ville disposera d'une patinoire de hockey sur glace fonctionnelle. IL a également demandé s'il était pratiquement garanti que la ville disposerait d'une piscine fonctionnelle d'ici début juin 2026.

### **12. Franco Forlini**

Il a fait remarquer qu'il n'avait pas été question d'utiliser des données quantitatives pour évaluer les résultats du projet pilote de circulation. Il a demandé si la Ville recueillerait des données de référence sur la circulation sur Westminster et toutes les rues adjacentes avant le début du projet pilote, afin de pouvoir les comparer aux valeurs observées pendant le projet. Il a également noté qu'une fois les virages à gauche de Sherbrooke vers Westminster interdits, la circulation empruntera d'autres itinéraires de contournement pour se rendre à Westminster. Il a demandé si la rue Brock serait fermée à la hauteur de Sherbrooke, comme ce fut le cas cet été.

### **13. Farah Issa**

Elle a demandé l'amélioration du système de sonorisation lors des réunions du conseil. La plupart du temps, les réponses aux questions des résidents sont de piètre qualité et difficilement compréhensibles.

**14. Marisa Cesari**

Elle s'est plainte d'un problème persistant depuis environ cinq ans concernant un arbre municipal situé sur sa propriété. Il a été confirmé l'an dernier que l'arbre devait être coupé. Elle a demandé qui est responsable de l'élagage des branches près des lignes d'Hydro-Québec. Elle s'inquiétait des dommages que pourraient causer les racines de l'arbre.

**15. Paul Kenton**

Il a demandé quelles étaient les estimations actuelles concernant le montant final du prêt pour le centre de loisirs, le taux d'intérêt probable et sa durée d'amortissement. Il s'est demandé si la municipalité utiliserait les 5 millions de dollars de recettes exceptionnelles provenant des ventes de terrains d'Easton, d'U-Haul et de la route 20. De plus, les budgets municipaux des deux dernières années ont comptabilisé l'augmentation d'impôt due au centre de loisirs. Il a demandé si ces augmentations étaient basées sur les intérêts ou les frais d'emprunt (intérêts et capital) pour le financement relais, ou sur d'autres éléments.

**16. Richard Grenier**

Il souhaitait connaître l'état d'avancement de sa demande d'extension de la zone interdite au stationnement dur Brynmor, au sud d'Avon. Ni la police ni les services de sécurité municipaux ne sont en mesure de déterminer les limites actuelles. Il a également demandé quand les mesures prévues pour la protection des piétons seront mises en œuvre, les causes des retards et s'il existe une nouvelle date butoir.

**17. Adam Levy**

Il a demandé les résultats de l'étude sur la circulation et la sécurité menée dans l'ouest de Montréal entre 2020 et 2024 sous le mandat de la conseillère Small-Pennefather. Il souhaitait connaître les principaux constats, les améliorations concrètes recommandées et le calendrier de leur mise en œuvre.

**18. Catherine Dixon**

Elle a demandé s'il était possible de s'assurer qu'EXO et CP Rail maintiennent le déneigement du trottoir de Westminster, puisque c'est leur idée d'obliger tous ceux qui vivent du côté sud à utiliser ce seul et unique passage.

**19. Norbert Bedoucha**

Il a demandé pourquoi le passage piétonnier Westminster/Sherbrooke n'avait pas été fermé. Il s'agit d'une des principales causes d'embouteillages sur les voies ferrées, car la plupart des automobilistes semblent ignorer qu'il est illégal et dangereux de s'arrêter sur les voies. Il a également mentionné qu'une augmentation du nombre de rongeurs dans la ville était possiblement due à la construction du centre de loisirs. Il a demandé quelles mesures étaient envisagées.

**20. Zofia Ecaterina Taranu**

Elle a dit avoir entendu dire que l'ancienne banque de Westminster allait devenir un Tim Hortons, et que cela ne lui semblait pas correspondre au caractère communautaire de la rue et de la ville en général. Elle a demandé si les cafés indépendants avaient été informés.

**21. Jennifer Melnick**

Elle s'est interrogée sur la date de mise en place des nouvelles mesures de sécurité routière sur les tronçons Westminster et Sherbrooke jusqu'à Avon. Elle a demandé si le plan présenté lors de la réunion était toujours celui qui serait installé et si des modifications avaient été apportées pour faciliter la traversée des voies par les cyclistes.

**22. Odile Liboiron-Ladouceur**

Elle a déclaré que l'étude de circulation de l'avenue Westminster (janvier 2025) n'avait été ni signée ni certifiée par un ingénieur agréé. Elle s'est interrogée sur les raisons pour lesquelles la Ville avait accepté une étude de sécurité aussi importante dans ces conditions et sur la façon dont les résidents pouvaient avoir confiance en la validité de ce rapport sans une véritable expertise professionnelle.

**23. Andy Malolepszy**

Il a déclaré qu'avec tous les travaux de construction aux alentours et dans l'ouest de Montréal, la circulation était parfois difficile. Il a suggéré que la Ville encourage le projet Easton à se terminer avant la rentrée scolaire, afin que les résidents puissent enfin souffler.

**24. Harold Knowles**

Il s'est plaint de l'état du terrain de sport au parc Percival, situé derrière l'école Elizabeth Ballantyne : jauni et desséché en raison d'une tonte excessive effectuée par la municipalité. Lorsqu'il pleut, il se transforme en borbier, ce qui dissuade les écoliers de s'y aventurer. Il a demandé une réduction drastique de la fréquence d'entretien.

La première période de questions prit fin à 21h30.

## 9. Contrats et Greffe

### a) Amilia Enterprises Inc. – accord de renouvellement

ATTENDU Amilia Enterprises Inc. fournit un logiciel d'inscription en ligne et de gestion des adhésions sous la forme d'une plateforme de commerce électronique (Amilia);

ATTENDU le département des loisirs et de la culture utilise les services d'Amilia depuis 2015 et les résidents l'utilisent pour s'inscrire et payer à diverses activités;

ATTENDU l'accord actuel doit être renouvelé et la société propose que la Ville en signe un nouveau pour une durée de 60 mois;

ATTENDU un tel contrat peut être conclu d'un commun accord, conformément au paragraphe 4 et au sous-paragraphe 6(a) de l'article 573.3 de la Loi sur les villes et les municipalités, dans la mesure où son but est d'assurer la compatibilité avec les systèmes, progiciels ou produits logiciels existants et de fournir des abonnements;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte les modalités de l'annexe 1 de l'entente-cadre conclue avec Amilia Entreprises Inc., à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025 jusqu'au 30 novembre 2030.

2) Que les frais applicables avant taxes soient les suivants:

- Frais d'accès: 3 900 \$ par année jusqu'en 2029-2030  
5 998 \$ pour 2029-2030
- Frais de service: 1% des revenus mensuels des transactions traitées via la plateforme
- L'utilisation de SmartRec Analytics est désormais gratuite, au lieu de 199 \$ par mois.
- Frais de traitement des paiements : variables selon le prestataire de services de paiement de 1 % + 0,50 \$ par transaction à 3,85 % + 0,30 \$ par transaction.

3) Que le Directeur des loisirs et de la culture, M. Chris Kearney, soit autorisé à signer le présent accord.

4) Que ces dépenses soient imputées au code budgétaire 02-715-00-499.

Adoptée à l'unanimité.

#20250825-004 (2)

## 10. Administration et finances

### a) Approbation des déboursés – 28 juin au 22 août 2025

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 28 juin au 22 août 2025 totalisant 3,661,454.69 \$ et une masse salariale au montant de 644,375.75 \$ (périodes 22 à 26) soient approuvées et payées.

Adoptée à l'unanimité.

#20250825-005 (2)

### b) Délégation de pouvoirs pour le mois de juillet et août 2025

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport de la Directrice Générale concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de juillet et août 2025.

Adoptée à l'unanimité.

#20250825-006 (2)

### c) Demande de subvention – développement de bibliothèques publiques indépendantes

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest présente une demande au ministère de la Culture et des Communications du Québec pour une subvention dans le cadre du programme de développement des bibliothèques publiques indépendantes, en partenariat avec la Bibliothèque publique de Montréal-Ouest et la Bibliothèque pour enfants de Montréal-Ouest (numéro de demande 551481).
- 2) Que la Ville s'engage à respecter les conditions de ce programme afin de recevoir la subvention.
- 3) Que la directrice Générale de la ville, Me Raffaella Di Stasio, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires aux fins de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250825-007 (2)

## 11. Service d'urbanisme

### a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 20 août 2025.
- 2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
---------	--------

39-43 Westminster N.	Remplacement d'une fenêtre.
----------------------	-----------------------------

- 3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
---------	--------

75 Strathearn N.	Remplacement de quatre fenêtres;
2 Rennie	Remplacement de quatre fenêtres;
123 Westminster N.	Remplacement de neuf fenêtres, porte d'entrée principale et imposte, une porte patio et une porte latérale.

- 4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
---------	--------

136 Sheraton	Suppression du parterre de fleurs de la façade principale, reconfiguration de l'escalier et du palier de l'entrée principale, remplacement des garde-corps.
--------------	---

- 5) De refuser les plans et projets suivants, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
---------	--------

2-4 Radcliffe	Remplacement des rampes de l'escalier d'entrée et du palier.
---------------	--

Adoptée à l'unanimité.  
#20250825-008 (2)

## 12. Travaux publics

### a) Réparations d'urgence – rupture de canalisation d'eau sur Avon et Westminster

M. le Maire, Masella, a signalé qu'une fuite d'eau avait été constatée le 29 juillet 2025 sur une vanne près de l'intersection des rues Avon et Westminster. L'entreprise Canbec Construction Inc. A été mandatée pour effectuer le remplacement, un contrat de 20 300\$ plus taxes pouvant être attribué sans appel d'offres. Cependant, une deuxième fuite a été découverte sur un raccord en T situé à proximité, qui a également dû être remplacé. Ces nouveaux travaux se sont avérés plus complexes, car trois tuyaux étaient raccordés à ce

raccord. Canbec a offert de les réaliser pour un montant de 27 325 \$ plus taxes. La circulation en direction est a été interrompue sur la rue Avon, avec des détours mis en place (par Ronald/Brock).

Comme il s'agissait d'une situation d'urgence, le Maire a autorisé l'attribution de ce contrat le 31 juillet, conformément à l'article 573.2 de la Loi sur les villes et les municipalités.

**13. Ressources humaines**

**a) Nomination – Directeur adjoint des loisirs et de la culture**

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que Mme Marian Scully soit promue au poste de directrice adjointe des loisirs et de la culture, à compter du 22 septembre 2025, conformément aux modalités d'une entente signée par elle et la directrice générale le 14 août 2025

Adoptée à l'unanimité.  
#20250825-009 (2)

**b) Embauche – Contremaître (Département des loisirs et de la culture)**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que M. Jean-Marc Saint-Vil soit embauché au poste de contremaître au Département des loisirs et de la culture, selon les modalités d'un contrat à durée indéterminée conformément à l'entente signée par lui et la directrice générale le 11 août 2025 et prenant effet le 15 septembre 2025

Adoptée à l'unanimité.  
#20250825-010 (2)

**14. Nominations**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**15. Dépôt de documents**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**17. Seconde période de questions du public**

À 21h37, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance. Les questions soumises en ligne ont également été prises en compte.

**18. Levée de la séance**

À 21h38, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
#20250825-011 (2)

*Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales  
dans le dossier Archives-20250825*